

Date : **Mardi 28 novembre 2023**

## **Le massif de l'Arche Carrée**

**Version modifiée 25/11/2023**

Organisateur(s) : **Claude et Monique Borrás**

**Niveau(++)**

Longueur : 9,2 km

Dénivelé : 200 m

Rendez-vous au Parking de covoiturage de Saint-Paul-et-Valmalle à 9 h 15.

Départ à 9 h 30.

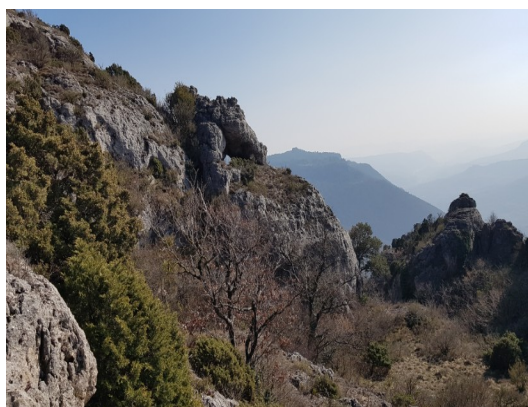
Descriptif de l'itinéraire pour joindre le point de départ de la randonnée : Autoroute A750, sortie n° 50, au rond point de sortie passer sous l'autoroute vers Saint-Félix-de-l'Héras (D-155E1). En entrant à Saint-Félix prendre à gauche la D 155 et se garer 900 m plus loin au niveau de l'ancienne route de l'Escalette (voir carte). (35 minutes depuis Saint-Paul-et-Valmalle)

Départ de la randonnée à 10 h 15.

En cas de problème, joindre le 06 47 30 91 92 (Claude Borrás) ou 06 99 30 28 02 (Monique)

### **Informations**

*Une grimpe de 50 m de dénivelée nous amène sur le plateau. Nous passons près d'un ancien four à chaux. Le sentier se maintient un moment sur le bord du plateau, avec de belles vues, puis rentre à l'intérieur, terrain dolomitique sablonneux par endroits. Une dernière grimpe de 50 m nous amène au sommet du petit massif de l'arche carrée (très belles arches naturelles). Retour au parking par de larges chemins, caillouteux par endroits.*



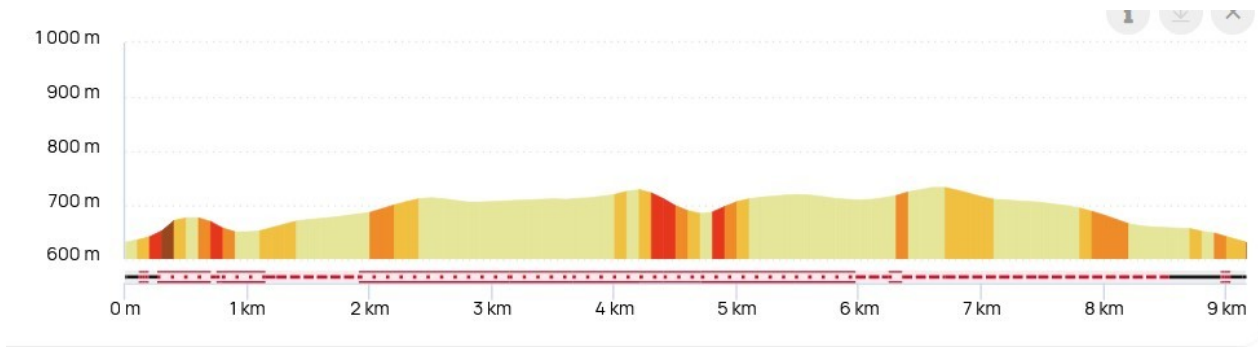
L'Arche Carrée à peine visible



Une autre arche naturelle



## Profil de la randonnée



## Itinéraire de la randonnée

